

QUELLE FONCTION PUBLIQUE POUR QUEL PROJET DE SOCIÉTÉ ?

Fonction Publique n° 168

Il y a tout juste un an la faillite de la banque américaine Lehmann Brother déclenchait en cascade une crise dans tous le secteur bancaire international. Pour sauver le système les États sont intervenus massivement en nationalisant des banques et en garantissant aux autres un soutien financier sans précédent : 1000 milliards de dollars aux États Unis, 400 milliards en Chine, 200 milliards dans l'Union Européenne. Après que les experts, chantres du libéralisme, aient voulu faire croire qu'il s'agissait d'un accident financier dû aux excès de la finance américaine qui s'était aventurée dans des opérations de crédit à risque, la crise a montré son vrai visage. L'économie réelle est durement affectée avec une entrée en récession de pratiquement tous les pays industrialisés, la faillite de nombreuses entreprises notamment dans le secteur automobile et des situations de quasi faillite pour de nombreux états comme l'Islande, la Hongrie ou la Lettonie.

Si la plupart des économistes reconnaissent aujourd'hui qu'il s'agit là d'**une des plus graves crises de l'histoire du capitalisme**, les conséquences sociales en sont encore incommensurables. Au niveau mondial, l'OIT envisage 350 millions de chômeurs supplémentaires du fait de la récession. En France, à la fin juin 2009 le nombre total de chômeurs a atteint les 3 millions selon les chiffres officiels. Selon l'INSEE en 12 mois l'emploi industriel a reculé de 5 % et le PIB a diminué de 2,4 % mais les entreprises du CAC 40 ont elles distribué plus de 30 milliards d'euros à leurs actionnaires.

La crise que nous traversons, a ainsi au moins le mérite de mettre en évidence la brutalité du capitalisme. Elle sème le doute dans l'opinion publique sur l'infailibilité d'un système économique fondé sur l'argent roi et le « laisser faire le marché » dans le cadre d'une concurrence touchant toutes les formes d'échanges. Pourtant alors même qu'il apparaît que cette crise n'a été rendue possible que par un recul de l'intervention publique et un renoncement progressif des États dans leur fonction d'agent économique mais aussi dans leur mission de contrôle et de régulation, les idéologues du libéralisme entendent prolonger plus en avant leur entreprise destructrice.

Dans notre pays, tout en tenant des discours sur « *la moralisation du capitalisme* » et la nécessité d'une intervention de l'État pour « *corriger les excès d'un système devenu fou* » le président de la république poursuit dans le même temps son objectif de démembrement de la Fonction publique.

Le projet de budget 2010 en prévoyant 34 000 suppressions d'emplois supplémentaires dans la seule fonction publique de l'État va d'évidence affaiblir davantage les administrations mais aussi aggraver encore le chômage. Le choix fait, pour le troisième exercice consécutif, d'une progression zéro en volume des crédits aboutit lui aussi à de profonds reculs dans la capacité d'intervention des services. Cette austérité budgétaire qui ne dit pas son nom a des conséquences dramatiques non seulement pour le fonctionnement des administrations et les conditions de travail des agents mais aussi sur l'ensemble de la société. Pour prendre un seul exemple, le tarissement des subventions de l'État met en péril l'existence même de centaines d'organismes à but non lucratif dont l'importance dans le tissu social n'est plus à démontrer.

Par ailleurs, la structure des dépenses publiques continue d'être profondément modifiée avec une part de plus en plus grande accordée au soutien aux entreprises au détriment de l'investissement dans les services publics.

Dans le domaine des recettes, loin de revenir sur les cadeaux fiscaux antérieurs qui selon la commission des finances de l'assemblée nationale, génèrent une perte de près de 100 milliards pour le budget de l'État, la stratégie gouvernementale accentue les inégalités fiscales. La suppression de la taxe professionnelle qui va bénéficier aux entreprises serait ainsi compenser par une « *taxe carbone* » qui sous couvert de défense de l'environnement constitue purement et simplement un **nouvel impôt** sur la consommation pesant sur les ménages. De même le

projet de loi de financement de la sécurité sociale, au lieu de revenir sur les quelque 30 milliards d'exonérations de charges dites patronales, se propose d'augmenter les forfaits hospitaliers et comble du cynisme d'inclure les indemnités des accidentés du travail dans l'assiette de l'impôt sur le revenu.

Dans un contexte où les besoins de services publics efficaces et présents sur tout le territoire se font de plus en plus sentir pour répondre aux besoins des populations durement touchées par la crise, le Gouvernement accentue la restructuration des administrations.

La **RGPP** mise en œuvre au niveau des administrations centrales en 2009 devrait s'appliquer au 1er janvier 2010 dans les services déconcentrés et concernera dès l'année prochaine tous les établissements publics. Le plan hôpital santé dont l'entrée en vigueur a été reportée au 1er janvier 2010 participe de la même logique en prévoyant une diminution de l'offre hospitalière de proximité.

Au delà de la Fonction Publique de l'État et la Fonction Publique Hospitalière, c'est l'organisation de la fonction publique et des services territoriaux qui est visée dans le cadre du projet de loi Balladur qui entend procéder, à marche forcée, à la création de grandes agglomérations au détriment des communes et des départements. Le statut général « convention collective relevant de la loi » de tous les fonctionnaires mais aussi et surtout garant de la qualité des services rendus aux citoyens et aux usagers est profondément remis en cause.

Alors que depuis leur adoption les titres II et III de la loi du 13 juillet 1983 n'avaient subi que quelques amendements, 10 articles relatifs aux garanties des fonctionnaires et 17 autres relatifs aux carrières ont été soit modifiés soit créés depuis 2005.

La loi dite de mobilité même si elle est encore loin d'être opérationnelle (près de 30 mesures réglementaires sont encore à prendre) bouleverse la conception de la fonction publique en étendant de façon considérable la précarité pour tous les agents.

Pour 2010 c'est le principe même des carrières qui est susceptible d'être remis en cause avec la généralisation d'une part de **rémunération au mérite**. C'est bel et bien un autre statut qui se dessine pour tous les agents publics qui de fonctionnaires citoyens au service de la Nation seraient ramenés au rang d'employés aux ordres de la hiérarchie.

Si ce projet global d'affaiblissement de la fonction publique est ouvertement revendiqué par le Gouvernement et la majorité présidentielle les motivations invoquées sont toutes plus fallacieuses les unes que les autres.

Le niveau de la dette publique et le respect des critères de convergence sont les arguments les plus souvent entendus pour justifier « *les réductions de voilure* ». **L'aide publique massive apportée depuis 1 an au secteur bancaire et l'accroissement considérable de l'endettement de l'État qui en résulte ont montré que lorsque les intérêts fondamentaux du capital sont en jeu il est facile de déroger aux critères de Maastricht sur la monnaie unique**. Alors que l'on nous opposait des restrictions sur les salaires, sur l'emploi, sur les moyens des services car il fallait « tenir » un déficit inférieur à 3%, aujourd'hui, celui-ci est supérieur à 8% !; De la même façon, il nous était fait leçon sur l'importance de ne pas alourdir une dette que « devront payer nos enfants » : Et le gouvernement prévoit pour 2010 que cet endettement serait de plus de 84% du PIB, sans compter qu'il va être encore alourdi par l'emprunt annoncé ! Et on continue à resserrer la renne des suppressions d'emplois dans la fonction publique au nom des « équilibres financiers » et ce alors que - avant même la crise actuelle - la cour des comptes avait conclu que les suppressions d'emploi prévues dans la Fonction publique de l'État ne permettaient, en régime de croisière, qu'une réduction de moins de 1 % de la dette de l'État !

Dans le même temps, cette même autorité administrative pointait l'origine réelle du niveau de l'endettement de la France : la première cause en est le recul des recettes publiques dû aux allègements d'impôts accordés - pour la plus grande partie aux contribuables les plus aisés - la seconde vient de l'aide massive accordée aux entreprises sans contrôle ni contrepartie.

Le vocable sur la « *modernisation de l'État et des services publics* » dont il est également usé et abusé commence lui aussi à faire long feu.

Qui peut aujourd'hui croire que le retour dans les secteurs du gaz, de l'électricité, de la poste, des chemins de fer, d'entreprises privées dont le but est de dégager des bénéfices, etc. constitue un progrès qui va bénéficier aux usagers ? Au 20ème siècle ces activités ont pratiquement partout été soustraites au secteur marchand parce qu'il a alors justement été considéré qu'il s'agissait de services publics essentiels pour le développement de l'économie et des populations.

De même alors que la crise que nous traversons rappelle que le but de « *la main invisible du Marché* » n'est ni l'amélioration des conditions de vie ni l'émancipation de l'humanité mais au contraire la recherche de toujours plus de profits pour une poignée d'actionnaires, qui peut dire que notre pays et la planète se porteraient mieux si la puissance publique n'intervenait plus dans les domaines économiques et sociaux ?

Alors si ce n'est ni le souci des deniers publics ni la mise du progrès au service de la société toute entière qui justifie les choix gouvernementaux qu'est ce donc qui motive cette remise en cause fondamentale du rôle de l'État ?

Ces 25 dernières années, dans les pays de l'OCDE, le recul de la part des salaires au sein des richesses produites (près de 10 % en part de PIB) a permis l'accumulation de masses considérables de capitaux. Si une partie de ces masses financières sont allées nourrir l'« économie casino » et ont généré toute une série de bulles spéculatives, une autre cherche à se réinvestir dans des activités productives. Les missions exercées jusqu'ici dans le cadre des services publics apparaissent ainsi comme des sources de profits potentiels, ce qui explique aussi les vagues massives de privatisations.

En France l'établissement d'un État globalement démocratique et au service de l'intérêt général est le fruit de l'histoire et des luttes sociales. Comme le serine quotidiennement le MEDEF nombre des compromis et des règles qui ont été adoptés au fil du temps apparaissent aujourd'hui comme des freins insupportables pour la « libre entreprise ». **Mais peut-on dire que les entreprises sont encore réellement au service de l'économie lorsque l'on constate que dans notre pays, en 2008, les dividendes versés aux actionnaires ont dépassé les sommes consacrées aux investissements et que ces mêmes dividendes sont supérieurs à la somme cumulée des prélèvements obligatoires (impôts et charges sociales) versés par ces mêmes entreprises.**

Il y a en France près de 5 millions d'agents publics - soit 1 salarié sur 5 - qui disposent d'un statut de fonctionnaire destiné à garantir la neutralité de l'administration et l'égalité de traitement de tous les citoyens. Cette protection statutaire a également permis la constitution d'un bloc de résistance face aux pressions économiques de toute nature.

Dans une société qui voit la précarité se généraliser et être utilisée comme moyen de pression sur le monde du travail, la diminution du nombre de fonctionnaires et la baisse du niveau de garanties statutaires apparaissent pour certains comme un objectif en soi.

On ne peut ainsi qu'être frappé par la proximité de la politique conduite par le gouvernement avec les revendications du MEDEF ce tant en ce qui concerne la réforme de l'État que celle du droit du travail. Incidemment on peut aussi rappeler la proximité du chef de l'État avec plusieurs grands chefs d'entreprises et sa participation personnelle en 2008 à l'assemblée générale du patronat. De là à penser que la motivation réelle des projets actuellement mis en œuvre n'est pas le renforcement d'une fonction publique au service de la population mais bien au contraire la reconstruction d'un appareil étatique répondant aux attentes d'une minorité de possédants il n'y a qu'un pas.

Tout ceci est porteur de profonds reculs démocratiques et dessine les contours d'une autre société, une société dont nous ne voulons pas.

Mais nos adversaires n'ont pas la partie aussi facile que voudrait le faire croire leur discours destiné à façonner l'opinion publique et à démoraliser les partisans de solutions alternatives. Les mobilisations de printemps comme le succès de la consultation récente sur le devenir de la Poste montrent que nombres de nos concitoyens entendent défendre les services publics et le rôle de la Fonction publique qui fondent le pacte social national. Aujourd'hui, il s'agit pour nous de transformer ces protestations en un mouvement d'ampleur et d'inscrire dans la durée un rapport de force capable d'imposer d'autres vues sur le rôle et le fonctionnement de la fonction publique, pour une société plus juste plus solidaire et plus démocratique.